

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20110218-0000006987-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/02/2011

Réception par le Prefet : 23/02/2011

Publication : 25/02/2011



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

N° CP-2011-2-1-7

Séance du vendredi 18 février 2011

**ASSOCIATION HELISECOURS 68**  
**- ALLOCATION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE 2011**  
**- APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LE VERSEMENT DE LA**  
**SUBVENTION**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les rapport et délibération n° CG-2010-4-1-5 du 8 décembre 2010 Budget Primitif 2011 - Interventions diverses au titre de la Commission des finances, de l'administration générale et des ressources humaines,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve l'attribution d'une subvention de 30 000 € à l'Association HELISECOURS 68,
- autorise son versement, la dépense étant à prélever au chapitre 65, fonction 12, nature 6574, programme J718,
- approuve la convention pour le versement de la subvention, annexée au rapport,
- autorise le Président à signer ladite convention.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions